



COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 10 SEPTEMBRE 2018

DÉVELOPPER LA PRATIQUE MULTISPORT DE NATURE CHEZ LES JEUNES

SUIVEZ LE GUIDE !

Le Pôle ressources national sports de nature, en collaboration avec ses partenaires fédéraux et institutionnels, publie un guide pour *Développer la pratique multisport de nature chez les jeunes*.

À destination des prescripteurs d'activités pour les jeunes, qui souhaitent proposer une offre multisport en club, au sein d'une structure publique ou dans le temps scolaire, ce guide se veut être **un outil pratique et une source d'inspiration**. Il présente des éléments de méthode pour concevoir une offre adaptée : construire son projet multisport de nature, créer sa structure, appréhender les pratiques, etc. Le lecteur pourra se référer au guide en fonction de ses besoins, car chaque chapitre est indépendant. Des témoignages d'acteurs, des notions essentielles, le signalement de ressources complémentaires, enrichiront la lecture de chacun. Et parce que devenir autonome ça s'apprend, la notion de « savoirs sportifs » (savoir rouler, savoir s'orienter, savoir grimper, etc.) a été portée au cœur de la réflexion menée par les auteurs et trouve naturellement une place centrale dans ce guide.

POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE DES JEUNES

Répondre aux aspirations de pratique des jeunes constitue un enjeu de société. Il est acquis que, pour préserver leur capital santé, il faut les aider à être physiquement plus actifs. L'âge d'or des apprentissages doit être mis à profit pour acquérir des habiletés motrices qui leurs seront utiles tout au long de leur vie. De même, favoriser le contact avec la nature et offrir des clés de compréhension de notre environnement est une voie pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable.

Pour répondre aux attentes des jeunes en matière de pratique sportive, les prescripteurs doivent s'organiser et imaginer de nouvelles collaborations afin de proposer des offres adaptées.

Développer « le multisport », c'est proposer une offre complémentaire aux offres unisports existantes pour répondre de manière concrète aux besoins des jeunes sportifs qui souhaitent s'adonner facilement à plusieurs sports de nature. Pour ce faire, les prescripteurs doivent s'organiser et imaginer de nouvelles collaborations afin de proposer des offres adaptées. Le guide *Développer la pratique du multisport de nature chez les jeunes* a vocation à les y aider.

LE MULTISPORT, UNE PRATIQUE VERTUEUSE

Encourager la pratique sportive : développer une offre multisport, c'est répondre à une demande réelle et forte. C'est aussi construire des passerelles entre le sport scolaire et le sport fédéral, afin que les jeunes puissent poursuivre leur pratique en dehors du temps scolaire.

Transmettre des valeurs éducatives : encourager les pratiques sportives dans la nature ou au contact des éléments, tout en les respectant, c'est favoriser l'accès des jeunes à ces activités et aux valeurs qu'elles portent.

Développer les territoires : mettre en œuvre une offre sportive axée sur la pratique multisport apporte une réponse aux attentes de tous les publics, qu'ils soient licenciés ou pratiquants libres, résidents ou touristes, en matière d'offre sportive.

RESSOURCES

Citation recommandée : Développer la pratique multisport de nature chez les jeunes. Collectif. Vallon Pont d'Arc : PRNSN, 2018. Coll. Guide, n° 4

[Télécharger le guide *Développer la pratique multisport de nature chez les jeunes* :](http://www.sportsdenature.gouv.fr)
www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Agir > Guides et Fiches techniques)

CONTACT

Benoît Peyvel, chargé de mission, PRNSN
benoit.peyvel@sportsdenature.gouv.fr - 06 88 64 64 32



PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE (PRNSN)

Pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature et afin de partager les connaissances, le ministère des Sports a créé en 2004 un Pôle Ressources national Sports de Nature (PRNSN) au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Auvergne-Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche).

Sa vocation prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition l'ensemble des acteurs du développement des sports de nature.

www.sportsdenature.gouv.fr